

**Sujet :** [INTERNET] Cambasque

**De :** Marievonne FLORENCE <marievonne.florence@wanadoo.fr>

**Date :** 21/02/2020 17:37

**Pour :** pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr

Bonjour

Je suis curiste à Cauterets , même si je n'y habite pas.

Concernant l'enquête publique sur la centrale hydroélectrique de Cauterets, j'ai du mal à comprendre , pourquoi quelque chose refusé par le passé en raison de la qualité des eaux thermales, est à nouveau proposé.

Le thermalisme à Cauterets est toujours d'actualité. Il serait beaucoup plus problématique de remettre en question cette qualité des eaux.

S'il y avait abandon du projet, la commune perdrait 30000 euros. Mais combien perdrait elle, si les thermes de La Raillere devait perdre une clientèle de rhumatologie ? Cette question a-t-elle été mise en parallèle ?

Je vous remercie de prendre en considération mes remarques.

Cordialement à vous, Maryvonne Florence

Envoyé depuis l'application Mail Orange de rhumatologie